

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 266**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

---

**OBJET**

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Phocéenne  
d'Habitations.

Opération : acquisition en V.E.F.A. de 64 logements collectifs locatifs sociaux  
dénommés "Domaine des Cyprès" et situés Quartier Les Tourres,  
sur la commune d'Allauch.

---

**Direction des Finances  
Service du Budget & Gestion Financière  
12409**

## **PRESENTATION**

La S.A. d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 3 171 802,50 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 7 048 450,00 €, dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social.

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de la S.A. d'HLM PHOCEENNE D'HABITATIONS auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 49 630 004,31 €.

Cet encours représente 4,65% de l'encours garanti des organismes HLM et 4,28% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL